



Delphine BATHO, ministre de l'Écologie, du  
Développement durable et de l'Énergie  
Frédéric CUVILLIER, ministre délégué chargé des  
Transports, de la Mer et de la Pêche

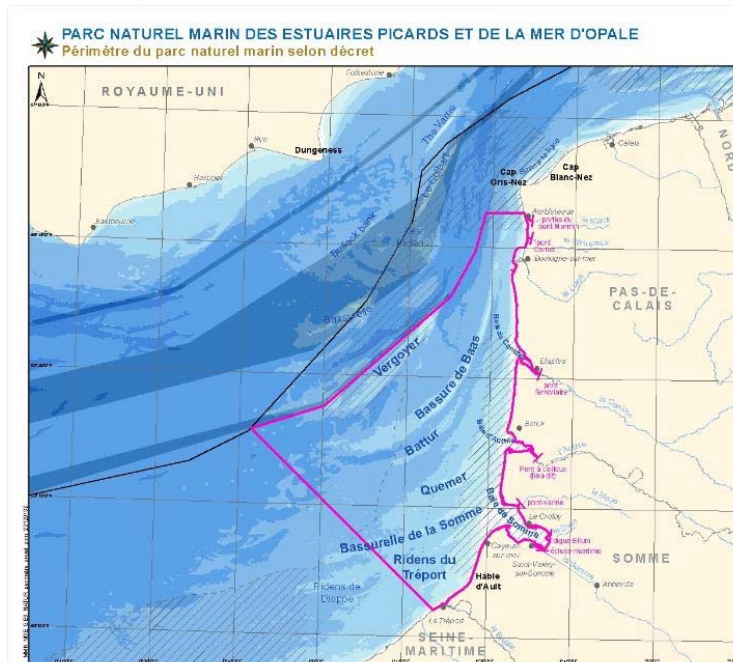
Paris, le 14 décembre 2012

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**C'est un engagement de la conférence environnementale : le parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale est créé**

**Delphine BATHO, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et Frédéric CUVILLIER, ministre délégué aux Transports, à la Mer et à la Pêche se félicitent de la création du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale<sup>1</sup>, premier parc de la façade maritime Manche/ mer du Nord.**

C'est le 5<sup>ème</sup> parc naturel marin de France, les 4 premiers étant ceux de la mer d'Iroise, de Mayotte, du Golfe du Lion, et des Glorieuses (océan indien). Situé au large de la Seine maritime, de la Somme et du Pas-de-Calais, il s'étend au large jusqu'au dispositif de séparation du trafic maritime, concerne 118 km de côtes et couvre une surface de 2 300 km<sup>2</sup>



<sup>1</sup> Retrouvez le [décret de création du parc paru au Journal Officiel du 13 décembre 2012](#)

A la rencontre de deux mers, ce secteur constitue un véritable carrefour biologique :

- les sept estuaires<sup>2</sup> et les hauts fonds s'étirant en bancs de sable mobiles au large des côtes favorisent les cycles de vie d'espèces diversifiées et remarquables. **Plus de 200 espèces animales et végétales** y sont présentes : 16 espèces de mammifères marins (marsouins, dauphins, phoques veaux-marins, phoques gris...), 69 espèces d'oiseaux marins (mouettes tridactyles, gravelots...), 90 espèces de poissons dont certaines sont exploitées, menacées ou protégées (cabillauds, requins pèlerins, anguilles...) et 37 espèces de végétaux, dont certaines sont menacées (laminaires et fucus).

- la présence d'un fleuve marin côtier (masse d'eau dessalée alimentée par le panache de la Seine et des autres estuaires), dérivant le long de la côte vers le nord, assure d'importants transferts sédimentaires et contribue à une bonne qualité de l'eau.

Cet espace marin à haute valeur environnementale et aux enjeux de multiples usages (pêche, trafic maritime, activités de loisirs...) devient ainsi un lieu privilégié pour concilier protection du milieu marin et développement des activités marines.

Le conseil de gestion de ce nouveau parc naturel marin, composé de soixante membres représentant les acteurs locaux, devra élaborer dans les trois ans le plan de gestion du parc et arrêter les orientations de gestion définies dans le décret :

- mieux connaître le milieu marin et partager cette connaissance
- protéger les écosystèmes et le patrimoine naturel marins
- contribuer au bon état écologique des eaux marines
- mieux connaître, faire connaître, et aussi préserver les paysages marins et sous-marins, les biens culturels
- coordonner de manière partenariale la gestion des espaces protégés en mer ou contigus à la mer
- développer de manière durable les différentes pêches, activités essentielles à l'économie locale
- développer de manière durable les activités économiques actuelles (le tourisme, les sports et loisirs en mer...), ou futures, en restant ouvert à l'innovation et à de nouveaux usages
- coopérer avec les pays voisins pour la protection et la gestion d'un espace marin commun

Le dossier de presse sur la création du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale est disponible sur le site Internet de l'agence des aires marines protégées :

[www.aires-marines.fr](http://www.aires-marines.fr)

---

**Contacts presse :**

*Cabinet de la ministre : 01 40 81 72 36*

*Cabinet du ministre délégué : 01 40 81 77 57*

*Agence des aires marines - Agnès Poiret : 02 98 33 92 58 agnes.poiret@aires-marines.fr*

---

Hôtel de Roquelaure – 246, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

---

<sup>2</sup> Estuaires de la Bresle, de la Somme, de l'Authie, de la Canche, de la Liane, du Wimereux et de la Slack